



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DÉLIBÉRATION N°D20240625\_02**

**VACANCE D'UN POSTE SUITE À LA DÉMISSION D'UN ADJOINT AU MAIRE**

**Date du Conseil Municipal :** 25 juin 2024  
**Date de convocation :** 18 juin 2024

**Nombre de conseillers en exercice :** 56  
**Nombre de présents :** 29  
**Nombre de représentés par pouvoir :** 6  
**Nombre de votants :** 35  
**Nombre d'absents :** 21

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-cinq juin, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

**Présents :** ADELINE Jean-Michel, BALMES Marie-Rose, BERTHE Claude, BERTRE Domicé, BRARD Aurélie, BRONCQUART Marcel, CARPENTIER Corinne, COURTOUX Thomas, DRAPPIER Michèle, DRIEUX Noël, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, PATOUREAUX Laurette, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, TAVERNIER Sophie, THIBOUT Véronique, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

**Représentés par pouvoir :** DORGÈRE François (à John MICHEL), GOULLEY Martine (à Sylvie VIAL), LAINÉ Christelle (à Pascal LEFEBVRE), MULOT Marie-France (à Dominique DUVOUX), PROFIT Jean-François (à Christelle MONNIER), SAMAIN Viviane (à Denis LOISEAU).

**Absents et excusés :** BACKX Olivier, BAERT Olivier, BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BLEROT Damien, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, FISCHER Jessica, FUCHÉ Fabienne, GOUPIL Aurore, GUERIN Jennifer, HOARAU Hélène, JOUAN Christèle, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PENAUX Mélanie, PEREIRA Héloïse.

**Secrétaire de séance :** VIAL Sylvie.

**Le Conseil Municipal,**

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

**Vu :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2122-14 et L. 2122-15 ;
- Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal constatant l'élection des adjoints au Maire, en date du 29 mai 2020 ;
- L'arrêté n° 2020150 de délégation de fonction à M. Jean-Jacques PREVOST, premier adjoint au Maire, en date du 9 juin 2020 ;
- Le courrier d'acceptation de la démission de M. PREVOST de M. le Sous-Préfet de Bernay, en date du 14 mai 2024 ;

**Considérant :**

- La vacance d'un poste d'adjoint au Maire ;
- Que le Conseil Municipal n'a pas l'obligation de pourvoir tous les postes d'adjoints créés ;
- Que le Conseil Municipal peut décider après une démission de ne pas procéder au remplacement d'un adjoint au Maire ;

**Décide :** à l'unanimité (35 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- De ne pas remplacer le troisième adjoint au Maire et de laisser le poste vacant.



Pour extrait certifié exact,  
Le Maire,  
Jean-Louis MADELON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.



**PRÉFET  
DE L'EURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200058162-20240625-D20240625\_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 09/07/2024

**Sous-préfecture de Bernay**  
Pôle des relations avec les collectivités territoriales



Le Maire Jean-Louis MADELON

Bernay, le 24 mai 2024

Le sous-préfet de Bernay

Lettre en recommandée avec accusé réception

Monsieur le maire délégué,

Par courrier reçu dans mes services le 23 mai 2024, vous avez adressé à M. le Préfet de l'Eure votre démission de votre fonction de premier adjoint au maire de la commune de Mesnil en Ouche.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-15 du code général des collectivités territoriales, j'accepte cette démission qui sera effective à compter de la notification de la présente lettre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire délégué, l'expression de ma considération distinguée. *et en l'acte.*

Philippe FOURNIER -MONTGIEUX

Monsieur Jean-Jacques PREVOST  
10 route de la Barre  
AJOU  
27410 MESNIL EN OUCHE

copie pour information à :  
la mairie de Mesnil en Ouche